



Préavis de grève illimitée déposé dans la Police Nationale à partir du 8 décembre 2018 !!!

Les revendications portées par le mouvement des gilets jaunes, nous concerne tous. Il est temps de s'organiser légalement et d'être solidaire avec eux, pour l'avantage de tous. Nous sommes concernés car nous faisons partie du peuple. Notre préoccupation est de boucler la fin du mois et non de changer les moquettes de l'Elysée pour 300 000€ !!!

Les services de la Police Nationale ne fonctionnent que difficilement, voire pas du tout, quand les missions supports ne sont plus assurées.

En conséquence, notre organisation syndicale a déposé un préavis de grève illimitée à partir du samedi 8 décembre 2018 pour les personnels administratifs, techniques, scientifiques et ouvriers d'état/cuisiniers du Ministère de l'Intérieur.

Sans les adjoints techniques et ouvriers cuisiniers, les compagnies de CRS peuvent être immobilisées. Sans les adjoints administratifs, des services peuvent fermés. Sans les ouvriers d'état l'entretien de bâtiments et de véhicules ne pourront plus être fait. Sans les personnels scientifiques, l'administration ne pourra plus les détourner de leurs missions pour assurer des missions de personnels actifs. Etc.

Nous proposons que les personnels actifs soutiennent financièrement nos collègues qui vont utiliser leur droit de grève. Si on se répartit la perte de salaire des personnels en grève avec tous les actifs, on devrait au pire perdre 5€/jour chacun. En revanche, on a beaucoup plus à gagner.

Dernièrement, le Président de la République nous a pris pour des « mercenaires » en voulant nous « acheter » avec une prime d'un montant inférieur du coût des heures sup sur la journée du 1^{er} décembre. De plus cette prime ne compensera jamais, ce que ce gouvernement a décidé :

- Maintenir le gel du point d'indice ;
- Remettre un jour de carence en cas de maladie ;
- Augmenter la CSG, mais en la compassant que partiellement ;
- Fiscaliser l'indemnité de nos collègues CRS, mais pas celle 12 fois plus importante des députés ;
- Laisser nos heures de nuit payée 0,97 centime de l'heure ;
- Refuser de payer nos 25 millions d'heure supplémentaire ;
- Augmenter le prix de l'essence, dont nous avons besoin pour aller bosser, car nous ne pouvons pas habiter où l'on travaille et que nous avons des horaires atypiques ;

D'ailleurs, comment tenir cette promesse, sans argent ? En effet, nos collègues ne sont déjà pas payés pour leur Avantage Spécifique Ancienneté (ASA) : « nous avons pour l'heure stopper les effets pécuniaires (...) faute de crédits. Cette situation, identique dans tous les SGAMI, sera débloquée dès l'allocation de nouveaux crédits par l'Administration centrale. »

Nous voulons rencontrer notre Ministre pour trouver des solutions permettant d'améliorer le pouvoir d'achat des personnels du Ministère de l'Intérieur et par extension des français, car nous sommes attachés aux notions d'Egalité et de Fraternité, qui font parties de la devise de notre pays.

Par ailleurs, notre hiérarchie va encore nous envoyer prendre les coups à sa place et à la place du gouvernement le samedi 8 décembre 2018. Nous savons que nous aurons des blessés et nous craignons d'avoir des morts parmi nous, à cause de l'incompétence de directeurs, du préfet de police et de politiques, qui vont organiser le maintien de l'ordre en pensant qu'ils jouent à RISK. Sauf que ce n'est pas jeu. Nous sommes des êtres humains et les gilets jaunes aussi.

Nous invitons donc nos collègues, qui n'ont pas reçu de formation en maintien de l'ordre, de faire valoir leur droit de retrait. N'allez pas vous faire blesser, mutiler ou tuer pour des personnes qui pensent que vous êtes de la chaire à canon. Pensez à vous, vos familles et vos proches. La conscience professionnelle a ses limites, quand nous sommes dirigés par des inconscients. D'autant plus que l'administration pourrait vous poursuivre disciplinairement et/ou pénalement pour avoir blessé, ou pire, un manifestant, à cause de gestes non maîtrisés.

Pour nos collègues qui sont épuisés, par

- L'accumulation de journées de travail dépassant les 13h légales ;
- L'accumulation de centaines et même de milliers d'heures supplémentaires ;
- Un management délétère, pouvant être qualifié pénalement de harcèlement moral ;
- Des cycles de travail pathogènes ;

Nous avons conseil : pensez à vous et allez consulter votre médecin, qui vous arrêtera si nécessaire. N'allez pas ruiner votre santé pour des personnes, qui nous méprisent. N'allez pas ruiner votre carrière, car vous n'aurez pas su maîtriser les Gestes Techniques de Protection et d'Intervention (GTPI), à cause de l'épuisement.



Fédération des syndicats du Ministère de l'Intérieur et de la Police Nationale

Paris, le 05 décembre 2018

Monsieur Alexandre LANGLOIS
Secrétaire Général de VIGI.
263 rue de Paris case 550
93515 MONTREUIL Cedex

A

Monsieur Christophe CASTANER
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Ministre,

Les personnels de tous les corps de la Police Nationale sont épuisés par une accumulation de plus de 25 millions d'heure supplémentaires.

Nous sommes solidaires des revendications des Gilets Jaunes, car comme de nombreux français, nous n'arrivons plus « boucler » nos fins de mois, car le gouvernement a décidé de :

- Maintenir le gel du point d'indice ;
- Remettre un jour de carence en cas de maladie ;
- Augmenter la CSG, mais en la compassant que partiellement ;
- Fiscaliser l'indemnité de nos collègues CRS, mais pas celle 12 fois plus importante des députés ;
- Laisser nos heures de nuit payée 0,97 centime de l'heure ;
- Refuser de payer nos 25 millions d'heure supplémentaire ;
- Augmenter le prix de l'essence, dont nous avons besoin pour aller travailler du fait de nos horaires atypiques et ne pouvant pas habiter sur notre lieu de travail ;

Monsieur le Président de la République a fait la promesse d'une prime, pour nos collègues qui étaient sur le maintien de l'ordre du 1^{er} décembre. Une prime qui sera inférieure au montant du paiement des heures supplémentaires sur la journée. De qui vous moquez vous ?

D'ailleurs avec quel argent, vu que nos collègues ne sont déjà pas payés pour leur Avantage Spécifique Ancienneté (ASA) : « nous avons pour l'heure stopper les effets pécuniaires (...) faute de crédits. Cette situation, identique dans tous les SGAMI, sera débloquée dès l'allocation de nouveaux crédits par l'Administration centrale. »

Nous nous tenons à votre disposition pour trouver des solutions permettant d'améliorer le pouvoir d'achat des personnels du Ministère de l'Intérieur et par extension des français, car nous sommes attachés aux notions d'Égalité et de Fraternité, qui font parti de la devise de notre pays.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève à partir de la journée du 8 décembre 2018, ainsi que pour les nuitées en amont de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés, pour une durée illimitée.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels administratifs, techniques, scientifiques et ouvriers d'état/cuisiniers du Ministère de l'Intérieur.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Alexandre LANGLOIS
Secrétaire Général

VIGI, 263 Rue de Paris - Case 550 - 93515 MONTREUIL cedex

www.facebook.com/VIGIpn @VIGI_MI Tél : 01 55 82 87 36 contact@vigimi.fr

« Les financiers ne font bien leurs affaires que lorsque l'Etat les fait mal »

Charles-Maurice de TAYLLERAND



Tel : 01 55 82 87 36 contact@vigimi.fr www.facebook.com/VIGIpn @VIGI_MI
www.vigimi.fr